CFA Agri Campus Laval
Enseignement public des métiers de la nature et du vivant

Accueil d'un-e apprenti-e en situation de handicap


AgriCampus LAVAL

Formation en apprentissage

Être âgé(e) de 16 ou 15 ans si issu de 3ème et pas de limite d'âge maximum

Cibler sa formation et contacter la référente du CFA

Candidatures de janvier à septembre

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

PUBLIC VISÉ

- **Personnes en situation de handicap ou reconnaissance en cours (RQTH)**

Charte en 7 engagements pour vous accompagner

À retrouver sur notre site internet

Objectifs du dispositif d'accompagnement

- Permettre l'accueil **des personnes en situation de handicap** dans un milieu ordinaire de travail et de formation,
- **Sécuriser** le parcours de formation au CFA et en Entreprise,
- **Aider à l'insertion professionnelle** du jeune après la formation en apprentissage

Bénéficiaires du dispositif

Les jeunes souhaitant se former **aux métiers du cheval et de l'agriculture**, et disposant **d'une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA/MDPH)*.**

***Remarque :** Le récépissé du dépôt de demande de reconnaissance RQTH ou pour les mineurs PCH, AEEH, PPS à la MDA suffit dans un premier temps pour intégrer ce dispositif.

Organisation du dispositif

- **ACCUEIL :**
 - **En amont de la formation, contact entre le jeune** (sa famille et les partenaires intervenant auprès de lui) et l**a référente handicap au CFA** afin de préparer l'entrée en formation et anticiper les demandes administratives nécessaires (demande RQTH...),
 - **Envoi au CFA du dossier de pré-inscription** renseigné pour la formation envisagée.
- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**
 - **Positionnement** pour affiner le projet professionnel de l'apprenti et identifier les besoins spécifiques,
 - **Mobilisation des moyens** en réponse aux besoins et aux situations de handicap (soutiens spécifiques, aménagement de parcours, Prestation d'Appuis Spécifiques...) **pour sécuriser le parcours de formation au CFA et en entreprise**,
 - **Accompagnement et suivi personnalisés** tout au long de la formation par la référente handicap en lien avec l'équipe pédagogique du CFA, l'entreprise et les partenaires institutionnels.
- **AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE POST-APPRENTISSAGE OU À LA POURSUITE DE FORMATION.**

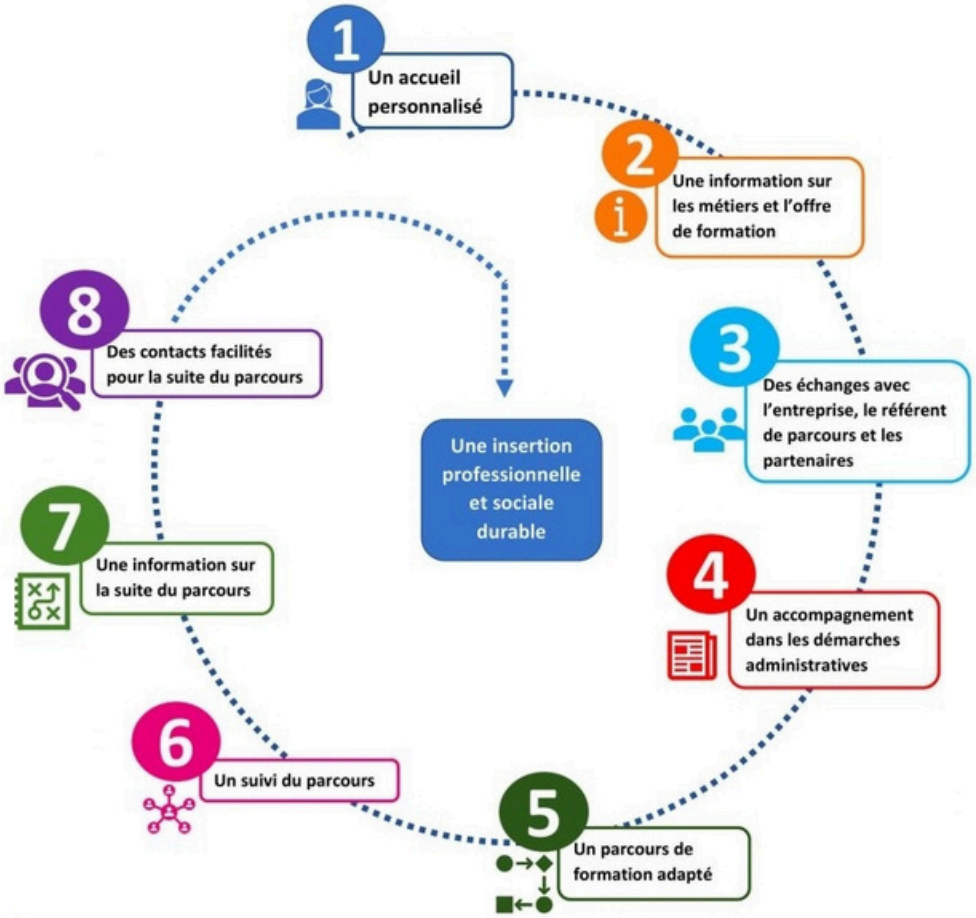

AgriCampus LAVAL

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.

Référente de ce dispositif au CFA

- Madame DESOUTTER Emmanuelle (emmanuelle.desoutter@educagri.fr)



Tarifs & Financement

- **Hébergement et restauration :**

Pour connaître la tarification, je me rends sur le site *www.agricampus-laval.fr/Espace Familles*.

- **Financement de la formation** par l'Opco de l'entreprise ou l'entreprise.

Obtention du diplôme

- **Suivi personnalisé** de la préparation aux examens,
- **Accompagnement** pour la demande d'aménagement d'épreuves d'examen (temps supplémentaires, lecteur/scripteur, aide matériel...) et un bilan médical spécialisé sera exigé.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 ou 15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat), pas de limite d'âge maximum,
- Justifier d'un **contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.

Seule **la signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site *www.agricampus-laval.fr*

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX